Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28 — TELEPHONE

Les ennemis de la famille

S'il faut en croire les réactionnaires de tous poils que M. Motte traine à sa suite, et les journaux à la solde de ces réactionnaires, les socialistes ne sont pas seulement antimilitaristes et ennemis de la propriété; ils sont aussi et surtout ennemis de la famille.

Le *Journal de Roubaix* le répétait encore l'autre jour, et nous avions promis de lui prouver que les destructeurs de la famille se trouvaient chez ses amis et non parmi les nôtres. Tenons notre promesse.

Comment, les capitalistes osent dire que nous sommes les ennemis de la famille,que nous avons le foyeur familial en horreur? Mais ils n'ont donc jamais jeté les yeux sur le programme du Parti socialiste !

Qu'ils le fassent ; ils verront avec quelle véhémence ce Parti s'est élevé contre l'emploi des bras féminins dans l'industrie.

C'est Guesde qui écrivait, dès 1883 :

« Une autre raison, pour laquelle — au risque d'augmenter les charges sociales sous la forme de crèches et de salles d'asile pour les enfants *orphelins de mère vivante* — les mêmes employeurs ont transformé la femme en *chair à machine*, c'est que la concurrence ainsi faite au père par la fille, au frère par la sœur, au mari par l'épouse et au fils par la mère, devait entrainer fatalement l'abaissement des salaires de l'homme.

» *L'ouvrière*, cette fleur de la civilisation bourgeoise, n'a été inventée que pour accroitre les profits patronaux ».

Donc, il y a vingt-cinq ans, le Parti socialiste se dressait, déjà, en face du patronat pour lui crier :

« Dans un but de lucre, tu es en train de détruire *le foyer du travailleur !* »

Car, ce sont bien, en effet, les capitalistes qui se montrent ennemis de la famille.

S'ils n'avaient pas inventé l'ouvrière; si, au lieu d'empiler des *millions* et des *millions* dans leurs coffres ; si au lieu de se faire construire de magnifiques châteaux qui sont un défi lancé à la misère de leurs salariés, ils donnaient à l'ouvrier un salaire raisonnable, la femme pourrait rester à la maison, la tenir propre, la faire coquette, soigner ses enfants, vaquer aux soins du ménage, préparer une nourriture réconfortable que l'ouvrier prendrait en famille.

Au lieu de cela, grâce à cet excellent régime capitaliste, la *femme part à l'usine*, dès patronminet, emportant les tartines qui lui serviront de diner. L'homme prend, de son côté, son repas sous son bras, le chemin de la fabrique. Les enfants, privés de leurs parents, sont admis à passer leur journée dans ces crèches ou dans les asiles.

Vous, qui vous *glorifiez* d'avoir inventé ces deux choses, qui faites parade de votre philantrophie, en prononçant ces deux mots, ne comprenez-vous donc pas que ces institutions sont votre condamnation, la condamnation de votre régime.

Quoi des crèches? Quoi des asiles? Mais il n'y a donc dans votre société que des marâtres, refusant de donner des soins à leurs enfants?

— Non, mais les mères de ces mioches sont dans nos usines, dans nos *fabriques, elles travaillent*, elles peinent, alors... vous comprenez.

— Nous comprenons, tout simplement, que les réactionnaires devraient se taire, que les journaux souteneurs de capitalistes ne devraient pas parler de famille et d'ennemis de la famille.

Il est toujours dangereux de cracher en l'air, car on risque fort de recevoir sa salive sur le nez.

C'est ce qui arrive aux réactionnaires et à leur *Journal de Roubaix*, à propos de la famille dont ils ont voulu nous faire passer pour les ennemis, alors que nous n'avons cessé de la défendre contre ses démolisseurs capitalistes.

Ceux-ci veulent absolument avoir la *femme* dans leurs ateliers; nous voulons, nous la voir rester à sa maison. C'est même pourquoi nous réclamons l'égalité des salaires pour les travailleurs des deux sexes, espérant ainsi, comme disait Guesde, que « la femme ne trouvera plus à se vendre comme machine de chair et d'os, et qu'en même temps qu'il faudra augmenter le salaire du chef de famille pour permettre la reproduction de la classe outil, ce sera l'organisme féminin sauvé de la déformation manufacturière et le foyer ouvrier reconstitué par la restitution de l'épouse au mari et de la mère à l'enfant ».

Une dernière citation, tirée, celle-là, du journal le *Temps*, portant la date du 17 avril 1882 :

« Dans une conférence mixte entre ouvriers et patrons, tenue à Paris en 1882, on a pu citer des fabriques de boites de fer blanc pour la parfumerie, où les conditions d'hygiène sont telles que les ouvrières qui font des fausses couches sont dans la proportion de 95 %. »

C'est nous qui protestons contre tout cela, c'est nous qui voulons changer tout cela, c'est nous qui voulons empêcher les capitalistes d'exploiter la femme plus longtemps : c'est nous qui voulons qu'elle ne soit plus astreinte à un travail quelconque pendant la période de gestation pour que l'enfant vienne à terme, solide et bien constitué.

C'est nous, en un mot, qui, malgré et contre les réactionnaires à la *Motte et à la Roussel*, contre les soutiens du régime capitaliste, nous voulons reconstituer la famille, le foyer de l'ouvrier.

Ceux qui ont détruit l'un et l'autre osent nous traiter d'ennemis de la famille !

Ah ! ce n'est *jamais à leur porte*, si elle avait besoin d'un refuge, que la bonne foi *se hasarderait* à frapper. — R. L.

VOL

Mme Sidonie Pardoen, *épicière*, demeurant rue Cicéron, 11, qui se trouvait aux halles, a remis hier vers 6 heures du matin entre les mains des agents Marissal et Carrette, *le nommé Victor Pattyn*, 15 ans, bacleur, demeurant rue de France, 61, qui venait de lui enlever une somme de 60 centimes et une clef qui se trouvaient dans sa poche de tablier.

Mme Maria Debacker, marchande, demeurant rue Sainte-Thérèse, cour Bernard, 23, a déclaré aux agents que quelques instants avant, ce gamin avait tenté la même opération dans la poche d'une autre personne.

C'est donc un vol et une tentative de vol que Victor Pattyn porte sur sa conscience pour une seule matinée.

Il en semble, du reste, très fier et avoue tout avec joie, se figurant sans doute qu'il s'en tirera à bon compte.

Il faut dire que ce gamin fut déjà poursuivi pour vol d'outils, il n'y a pas longtemps et qu'il fut acquitté comme ayant agi sans discernement.

Cette fois, son voyage à Lille pourrait lui rapporter davantage.

A noter en passant que si le jeune voleur ne fit pas le portemonnaie de Mme Pardoen c'est parce *que celle-ci*, très prudente, le renferme toujours dans son jupon de dessous.

LES GREVES

INCIDENT D'ATELIER CHEZ MOTTE ET MARQUETTE

Hier matin, quarante ouvriers apprêteurs de l'établissement Motte et Marquette rue du Moulin, ont quitté le travail, demandant une augmentation de salaire de vingt-cinq centimes par jour.

Cette cessation de travail a duré deux heures tout au plus. Les ouvriers sont rentrés après avoir obtenu toute satisfaction.

ELAN MAL CALCULE

Vendredi vers cinq heures du soir, la voiture *de M. Raquet teinturier*, à Croix, passait rue Saint-Antoine quand le jeune Victor Godard, 14 ans, domestique, demeurant rue du Parc, 17, voulut monter sur le véhicule à la marche.

Malheureusement il calcula mal son élan et tomba sous la roue.

Relevé aussitôt par le domestique le jeune blessé fut conduit rue du Vieil-Abreuvoir, où il reçut des soins.

Godard qui était atteint de contusions graves avec entorse au genou et à la cheville a été reconduit en voiture à son domicile.

Réclame monstre aux Galeries Lilloises (Pentecôte) : Mercredi 10, Jeudi 11 Juin, belle prime aux acheteurs d'au moins 15 fr. 50.

DOIGTS ECRASES

Samedi, vers neuf heures du matin, M. *Jean Matthys, 42 ans, domestique, chez M.* Tiberghien, messager rue Leverrier, était occupé à décharger un tonneau chez M. Leignel, peintre, rue Sébastopol, lorsque tout à coup, il eut la main droite prise sous le fût.

Le blessé a été conduit chez M. le docteur Delattre qui a constaté que l'index et le médius étaient écrasés. Le docteur qui a dû pratiquer l'amputation de la phalangette du médius a prescrit un mois de repos.

FETES DU PILE

A l'occasion des fêtes organisées, les débitants de boissons des quartiers du Pile et des Trois-Ponts, sont autorisées à tenir leurs *établissements ouverts pendant* la nuit du dimanche au lundi.

H. Nauwelaers CHIRURGIEN-DENTISTE, 3, rue du Collège, ROUBAIX. — Extractions sans douleur. Maladies de la bouche. 596

WASQUEHAL

VOL A L'ECOLE. — *Des malfaiteurs restés* inconnus se sont introduits dans la nuit de vendredi à samedi, dans l'école maternelle du Capreau, dirigée par Mme Buridan.

Les voleurs, pour pénétrer dans la salle d'école, ont cassé un carreau donnant sur la rue de la Mazure.

Ils ont enlevé deux stores, une pendule, des éponges, des serviettes, des raquettes, etc., le tout évalué 60 francs environ.

La police enquête.

RENTES DES TRAVAILLEURS. — M. Jules Loridan, journalier, âgé de 35 ans, à Croix, travaillant à la Raffinerie de pétrole du Nord, s'est fait une entorse du pouce droit en manipulant un bidon de pétrole.

— A l'usine Bréart et Mortiaux, M. Delcourt Albert, âgé de 27 ans, demeurant à Mouvaux, rue des Fleurs, 45, s'est fait une plaie contuse avec décollement de l'ongle de l'index de la main droite, en manipulant des matériaux.

M. le docteur Butin lui a prescrit un repos de 15 jours.

A l'usine Hanrart frères, M. Pollet Emile, âgé de 51 ans, chauffeur, ayant fait une observation à son aide au sujet de son travail qui laissait à désirer, ce dernier lui répondit par des coups de poing et l'envoya rouler par terre ; il s'est blessé au poignet gauche en tombant. Il en est résulté une fracture de l'extrémité inférieure du radius gauche.

M. le docteur Butin lui a prescrit un repos de 60 jours.

— A la Filature du Nord, M. Pierre Declercq, âgé de 40 ans, peintre, demeurant à Roubaix, s'est blessé au pied droit.

Un repos de 12 à 15 jours lui est prescrit.

— Au Central Electric, M. Leclercq Jules, âgé de 21 ans, maçon, rue des Ogiers, à Croix, s'est contusionné la main gauche en portant un panier de briques.

M. le docteur Barroyer lui a prescrit un repos de 10 jours.

Triomphe !!! Plus de 125.000 chapeaux de paille sont vendus chaque été aux Galeries Lilloises. (Faites vos achats en semaine).

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 1, rue de Roubaix

Le Festival des Phalempins

Les fêtes organisées à Tourcoing les jours de la Pentecôte s'annoncent comme très belles si le temps veut bien se mettre de la partie, car elles engageront sûrement tous les promeneurs à se rendre dans le populeux quartier des Phalempins, du Grand Plaisir et de la Fin de la Guerre, qui sera le théâtre d'amusements nombreux et variés.

Tous les divertissements seront réunis dans ce quartier et feront chaine pour s'étendre, par la rue de Gand, jusqu'à la Grande *Foire aux Plaisirs* qui fera l'admiration de tous par sa *beauté et par son originalité*.

Nul doute que tout Tourcoing ne se porte vers ces divers centres d'attractions pour passer au mieux des jours de liberté.

Point n'est besoin de chercher au loin le plaisir quand on a tout chez *soi pour se* distraire. Et les soins et dévouement apportés dans l'organisation des fêtes des 7 et 8 juin sont pour donner à tous, même aux plus difficiles, pleine et entière *satisfaction* selon les goûts ou plaisirs recherchés.

Les grandes fêtes de dimanche et de lundi

Voici le programme complet des fêtes qui seront données dans les quartiers des Phalempins, du Grand Plaisir et de la Fin de la Guerre.

Grand festival d'harmonies, de fanfares, de trompettes et d'orphéons et fêtes diverses organisés sous les auspices de la Municipalité.

PROGRAMME

Journée du dimanche 7 juin. — *A midi, place des Phalempins*, grand concert par l'Harmonie « La Fraternelle », de une heure et demie à deux heures et demie.

Réception des sociétés prenant part au *festival*, au Palais-de-Justice, rue de Gand.

A trois heures et demie, groupement des sociétés : rues Basse et des Phalempins, pour celles exécutant sur le kiosque de la place des Phalempins ; rue de la Fin-de-la-Guerre, à hauteur de la rue des Champs, pour les sociétés exécutant sur le kiosque rue de la Cité ; rues de la Latte et des Flandres, pour celles exécutant sur le kiosque coin des rues de Dijon et Racine.

A quatre heures, *départ des sociétés pour* la revue. — Le 1er groupement (rue Basse) parcourra les rues du Cymbale, Gand, Saint-Blaise et Houchard ; le 2e (rue Fin-de-la-Guerre) les rues du Général Souham, Roncq et Menin ; le 3me (rue de la Latte) les rues de la Latte, Calvaire, Saint-Roch et Menin.

A quatre heures et demie, rue de Menin, tête à la rue Houchard, avec prolongement vers la rue de Gand, *centralisation des sociétés* et revue par l'Administration et le Conseil municipal.

A six heures du soir, éxécutions musi-

LES ENFANTS DE NEPTUNE

La société municipale de natation les « Enfants de Neptune », donnera à l'occasion de la foire aux plaisirs, aujourd'hui et demain de brillantes fêtes nautiques.

Il y aura des courses de fond et de demi-fond, des concours de nage sous l'eau et de plongeons, des démonstrations de sauvetage.

Les professeurs Paul Beulque et Florent Laporte pratiqueront la brasse franaise la brasse anglaise et diverses coupes. On exhibera divers acrobates marins.

Quelques matchs de water polo seront disputés. Les nageurs entreront par la rue du Printemps.

Le Directeur du Théâtre

On nous annonce la nomination au poste de directeur du théâtre municipal, de MM. Santara frères.

Comme nos lecteurs le savent, la troupe résidera à Tourcoing.

Elle sera autorisée à donner des représentations au théâtre de la Coopérative de l'Union de Lille.

POPULATION ETRANGERE

On a constaté l'entrée en France par Tourcoing, du 31 mai au 6 juin, de 14 étrangers, ainsi répartis : 7 hommes, 5 femmes et 2 enfants.

Il est sorti 7 hommes, 7 femmes et 12 enfants.

Je ne fume que le NIL

DANS LES DENTS D'UN TAMBOUR

Un ouvrier mélangeur au service de M. Alphonse Pollet, *fabricant* 38, rue de Bradford, M. Evrard, 21 ans, 35, rue d'Armentières, a eu hier matin la main droite prise dans les dents d'un tambour d'une machine à mélanger.

Dégagé par des camarades qui avaient arrêté la machine en hâte, le malheureux fut pansé à l'établissement puis conduit en voiture à son domicile. Il y reçut la visite d'un docteur qui releva une plaie profonde de la face palmaire du médius et fit une injection de sérum pour prévenir le tétanos.

Le blessé devra se reposer pendant un mois au moins. On ne pourra se prononcer *que plus tard* sur les conséquences de la blessure.

BAINS MUNICIPAUX

L'établissement de bains de la rue du Printemps sera ouvert le dimanche de la Pentecôte, de six heures du matin à onze heures. Le dimanche et le lundi après-midi la société municipale de natation les Enfants de Neptune, à l'occasion de la foire aux plaisirs, donnera des fêtes nautiques, *à trois* heures et demie, cinq heures et six heures et demie, au profit de la caisse des Ecoles. L'entrée se fera par la foire aux plaisirs, rue de Gand.

Dans l'intérêt de vos enfants vous ne pouvez acheter vos voitures d'enfants qu'aux Galeries Lilloises. Demander tarif.

LIGUE VELOCIPEDIQUE

Les sociétés cyclistes de Tourcoing et des environs qui n'auraient pas, par suite d'un oubli involontaire reçu d'invitation pour assister à la grande fête cycliste du quartier des Phalempins le lundi 8 juin sont priées de vouloir bien considérer le présent avis *comme en tenant lieu*.

Prix de nombre : 5 francs — Primes : 1re 15 francs — 2me 12 francs — 3me 10 francs — 4me 8 francs — Primes de consolation 15 francs — et diverses surprises.

En outre, de nombreuses primes consistant en accessoires de vélos, seront attribuées aux machines ornées, fleuries ou festonnées des cyclistes marchant en groupe ou individuellement.

LEURS RENTES

EN HEURTANT UN CHARIOT. — Chez M. Charles Six, industriel, rue du Château, 66, M. Joseph Nayltens, 13 ans, apprenti bacleur, rue Saint-Joseph, 45, s'est fait une blessure au pied gauche. Douze jours de repos.

AU COURS D'UNE CHUTE. — Chez MM. Motte frères, filateurs de coton, M. Victor Dubriez, 15 ans, aide garotteur, rue de Beauvais, 43, s'est fait une entorse légère au genou gauche. Huit jours de repos.

CHUTE D'UN MANDRIN. — A la filature Vandenberghe-Desurmont, rue Sainte-Barbe, Mlle Valentine Allart, 23 ans, soigneuse, rue de Rouen, 39, a été contusionnée au pied droit par la chute d'un mandrin. Douze jours de repos.

SAVON DU CONGO Blancheur du Teint. Victor VAISSIER

MOUVAUX

MISE AU POINT. — Que de gens jugent bien... après !

C'est ainsi que certains radicaux attribuent la défaite, le 10 mai dernier, de la liste d'alliance radicale et socialiste, à la figuration sur cette liste, de certains socialistes. Ces bruits, propagés par des militants radicaux eux-mêmes, pourraient prendre de plus en plus crédit parmi le corps électoral mouvallois, pour le plus grand mal de notre section.

Il est donc de toute nécessité de remettre les choses au point.

Avant d'entrer dans le vif du débat, je me permets de dire à ces républicains qu'ils ont une singulière façon de remercier ceux qui, loyalement et sincèrement, sur leurs pressantes invitations et par discipline républicaine, leur ont apporté leur concours dans le but de battre la réaction.

Cette leçon devrait nous servir pour l'avenir !...

Voyons maintenant à quoi nous pourrions bien attribuer la victoire des blancs ?

Tout d'abord, il y a, ce me semble, le manque d'organisation du parti radical, si toutefois ce parti existe encore à Mouvaux. Ce qu'il y a de certain c'est qu'il y manque des « radicaux ». Dans ces conditions, les « radicaux » ne pouvaient se présenter devant le corps électoral que dans un désordre remarquable, alors que leurs adversaires jouissent d'une homogénéité incontestable !

Ils devaient rallier autour de leur bannière, au second tour, 540 voix — les 260 voix socialistes leur étant toutes acquises — pour repousser l'assaut furieux des blancs qui semaient l'or à profusion.

Or, toutes ces voix étaient disséminées ; les ratures innombrables du premier tour de *scrutin nous en ont donné la preuve*. Comment donc en rallier 540, alors que le premier des leurs avait eu bien de la peine, pendant plusieurs années, à grouper 8 ou 9 autour de lui, au sein du Conseil municipal, lorsqu'il s'agissait d'un vote républicain ?

Cette raison qu'on passe volontiers sous silence est certainement la plus importante car, les électeurs habitués à une politique équivoque et incohérente, ont été très embarrassés dans le choix de leurs candidats qui tous — à part quelques *exceptions* fermement républicaines de la liste radicale, auxquelles nous adressons nos félicitations pour le courage et l'abnégation dont elles ont fait preuve durant ces derniers temps — se réclamaient des principes républicains et... du curé !

On conçoit facilement alors que devant les électeurs préparés de la sorte, les socialistes devaient faire mauvaise figure !

Il y a ensuite les questions de contributions, de cote mobilière, de l'usine Lorthiois habilement exploitées par les blancs et réfutées insuffisamment par les conseillers sortants. Il y eut encore bien d'autres choses, mais passons !

Pour en revenir à la question de personnalités socialistes, si leur présence sur la liste d'alliance a pu être d'un poids quelconque dans la balance électorale républicaine, les radicaux n'ont récolté que ce qu'ils ont semé durant les dernières années.

A plus tard, s'il le faut, pour mettre les points sur les I !

Petit Socialo.

ETAT-CIVIL. — Naissances : Risquart Robert, 31, rue Nouvelle. — Deleforterie Irène, Citadelle. — Truant Claire, rue de Lille, des Duriez. — Dancoisne Alexandre, 48 ans, rue Pasteur, 8. — Florin Florine, 75 ans, rue Vauban, 3.

LE MEILLEUR SUCRE BLANC EST LE **Sucre Béghin**

LILLE

Le Policier avait bon œil !

Pour avoir dérobé la bécane d'un inspecteur de la Brigade Mobile, un filou est arrêté

A neuf heures du matin, samedi, arrivait en bécane de la façon la plus paisible, à l'Hôtel des Postes, place de la République, l'inspecteur Vasseur, de la Brigade mobile, avec la mission d'envoyer une dépêche de service.

En déposant son vélo contre la façade du bâtiment, le policier pensait : « C'est ici l'endroit dangereux pour les cyclistes, signalé par les journaux ».

« Bah ! la bonne blague, en ouvrant l'œil, et le bon, comme dit le « Réveil du Nord », on ne peut se voir *subtiliser son vélo !* »

Et, en hâte, il se dirigea vers le guichet du télégraphe. Cependant, de temps en temps, il jetait un coup d'œil vers son cheval d'acier.

Soudain, oh ! surprise, il perçoit un léger bruit. *Se précipitant vers la porte, il aperçoit* un audacieux filou, déjà monté sur sa bécane, et gagnant le large à coups rapides de pédales.

« Ah ! mon gaillard, s'exclama le policier, tu n'iras pas loin... »

Et, en effet, aux appels de l'inspecteur, deux agents de service Place de la République, accourent, barrent la route au cycliste, qui vient choir dans leurs bras.

Conduit devant M. le commissaire Ponnavoy, l'individu déclara s'appeler Alphonse Tournemine, 30 ans, venant de Nouzon (Ardennes).

Non sans se faire prier, il avoua avoir été déjà condamné plusieurs fois pour vols identiques.

Lorsqu'il apprit que la bécane appartenait à un inspecteur de la Brigade mobile, le voleur s'écria :

« Ah ! zut, j'ai pas de veine, pour la première victime que j'allais le faire, je m'adresse à un flic ».

Le voleur a été déféré au Parquet.

SOUS SA VOITURE

Une femme tombe de sa voiture dont l'une des roues la blesse assez grièvement.

Un accident dont les conséquences auraient pu avoir des suites très graves, est survenu samedi, rue d'Isly.

Une maraîchère de Loos, Mme Masure, âgée de 25 ans, se rendait, vers quatre heures du matin au Marché des Halles Centrales, conduisant sa voiture sur laquelle elle était assise.

Soudain, par suite d'un brusque cahot, la pauvre femme fut projetée sur la chaussée, et, l'une des roues du véhicule lui passa sur la cuisse droite.

La blessée reçut aussitôt les soins d'un docteur, qui constata heureusement que la maraichère ne portait aucune fracture, mais seulement une forte compression musculaire.

La blessée a été reconduite ensuite à son domicile.

La Bohémienne aime son âne

Un jeune espiègle est blessé par une jeune bohémienne, qui venge son bourricot

Huit heures du soir, rue des Postes. Quoique la *température* soit *froide*, jouent encore dans la rue plusieurs gamins.

Soudain, tirée lentement par un bourricot, une voiture sur laquelle se trouve un orgue et que conduit une femme, au teint brun, étrangement vêtue, les souliers éculés...

C'est une italienne, nommée Venezzia Verranzio, 34 ans, ayant vu le jour à Valentugo,, qui exerce la profession de chanteuse ambulante.

Sa roulotte est en stationnement à l'Arbrisseau, mais, dans la journée, elle parcourt la ville, et, s'accompagnant avec l'orgue, implore la charité des passants, ramassant ainsi quelques sous.

Elle est *accompagnée* de sa *fille*, Dominica, âgée de sept ans.

Au moment où la carriole passait à hauteur de la rue de Juliers, le jeune Jean Vanespeel, 12 ans, demeurant 234, rue des Postes, s'en fut taquiner un peu l'âne, *somme* le feraient tous les gamins de son âge.

Il devait payer cher ce jeu innocent. En effet, la jeune Dominica, qui avait en main un bâton, en asséna un coup sur la *tête* du petit espiègle, qui fut blessé à l'arcade sourcillière gauche.

Après avoir été pansé dans une pharmacie voisine, le petit blessé a été reconduit au domicile de ses parents.

LES PICK-POCKETS A LA GARE

Trois arrestations

Sous ce titre, hier, nous avons relaté l'arrestation *d'une femme et de deux individus* inculpés de vol à la « tire » à la gare de Lille. La victime était un curé de Valenciennes, M. D., à qui, alors qu'à 5 heures et demie, il s'apprêtait à prendre le train, on avait subtilisé son portemonnaie.

Interrogée samedi à nouveau par MM. Faivre et Glabeck, commissaires de la brigade mobile, la femme Marie Briand, âgée de 33 ans, a reconnu avoir non seulement soustrait le portemonnaie du curé, mais encore des chaussures à *l'étalage d'un magasin du* centre.

La femme Briand, son amant Henri Wees, 22 ans et le frère de ce dernier, Jean, 20 ans, ont été mis à la disposition du parquet.

LES DANGERS DE L'INATENTION

Un dame B... demeurant à Saint-Maurice, rue Kléber, a été hier matin, victime d'un audacieux vol. Elle se trouvait Grand-Place, regardant les étalages lorsque soudain un gamin vendant des oranges, lui dit : « Mme on vient de voler votre *réticule !* »

Celui-ci, qui contenait une certaine somme, avait en effet disparu de son bras.

A ses appels, des agents accoururent, arrêtèrent la petite marchande et un galopin de 14 ans qui se tenait à côté d'elle.

Interrogée par M. Langevin, la fillette raconta ce qu'elle avait vu et fut remise en liberté. Le gamin, Emile C... déclara qu'il connaissait les voleurs qui se nommeraient Charles X... et Emile Z..., que la police recherche activement.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

QUESNOY-SUR-DEULE

UN GARÇON BRASSEUR GRIEVEMENT BLESSE

Un carreton de la brasserie P. Lepercq, place de l'Eglise, conduisant, en marchant sur le côté, son camion chargé de rondelles, passait sur la Grand' route de Lille à Ypres, à hauteur du hameau du Petit Quesnoy. Une voiture venant en sens inverse, le carreton Gustave Verbrulle, rangea son camion sur le côté droit et la roue d'arrière grimpant sur le trottoir, fit tressauter le lourd véhicule, dont la roue arrière de gauche vint se caler sur le pied de Verhulle et celui-ci, sous la douleur, tomba à la renverse, se tordant le corps.

Un témoin de l'accident, M. Geldorf, cantonnier, se porta au secours du malheureux garçon brasseur et le retira de sa critique position et l'aida à monter sur le siège de son camion.

En arrivant à la brasserie, le blessé fut visité par le docteur Favier, qu'on était allé chercher.

Le praticien constata, en plus de l'écrasement du pied gauche, deux entorses, l'une lombaire et l'autre coxofémorale.

Verhulle, dont les blessures sont sujettes à des complications, a été transporté à son domicile, rue du Bassin.

HELLEMMES

TOMBE DE SA VOITURE

Un accident qui aurait pu avoir des suites très graves est survenu vers une heure de l'après-midi, rue de Saint-Amand.

Un marchand de légumes, M. Jouveneaux, âgé de 45 ans, passait en ce moment, monté sur sa voiture chargée. Un fort cahot se produisit et M. Jouveneaux, *perdant* l'equilibre, s'abattit sur le sol, tête première.

Pendant que des passants arrêtaient le cheval, d'autres relevaient le marchand de légumes et le conduisaient à l'estaminet Nicodème, rue du Long-Pot, où des soins lui furent prodigués.

L'infortuné portait à l'arcade sourcillière gauche une plaie profonde par où le sang *s'échappait avec une extrême abondance*.

De plus, le blessé se plaignait de vives douleurs à la jambe gauche, qui avait été froissée par une roue de la voiture.

Reconduit ensuite à son domicile, rue Pierre-Legrand, 45, à Fives, M. Jouveneaux reçut la visite d'un docteur, qui lui fit cinq points de suture et déclara qu'il devrait garder un repos de plusieurs jours pour se remettre de son émotion.

MARQUETTE

UN CHAUFFEUR SE BRULE LES DOIGTS

Un chauffeur de l'usine du gaz, le nommé Alphonse Devoldère, 42 ans, demeurant à Marcq-en-Barœul, rue Montgolfier, avait reçu l'ordre de nettoyer une cornue.

En saisissant, pour faire ce travail, le tuyau brûlant de l'instrument, le chauffeur se fit de graves brûlures aux pouces.

Le docteur Vasseur, de Marcq-en-Barœul, qui a vu le brûlé, lui a ordonné un repos *assez long*.

Dunkerque

CHUTE MORTELLE

Un terrible accident s'est produit vendredi matin aux Chantiers de France.

Un ouvrier, Lucien Turck, âgé de 19 ans, fils du sous-brigadier de police de Rosendael, est tombé dans la cale d'un vapeur en construction.

Relevé sans connaissance, le malheureux a été transporté à l'hôpital, où il est mort quelques heures plus tard.

Ce douloureux *accident a péniblement impressionné* toute la population.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

RAISMES

Le Vol de la Franco-Belge

Cinq inculpés en fuite

Nous avons relaté hier le vol commis à l'usine Franco-Belge par deux ouvriers, actuellement en fuite.

L'enquête de la gendarmerie d'Anzin a amené la découverte d'un fait nouveau, et celle d'un, ou plutôt de trois complices.

Une femme Plumecocq a déclaré en effet que la concubine d'un des voleurs, Clerbois Palmyre, 30 ans, était venue lui demander de transporter au tramway, sur sa brouette, une caisse d'outils qui se trouvait à la forge louée par Waroquier, son amant.

Celui-ci quittait Raismes, disait Palmyre, pour aller travailler à Blanc-Misseron, et c'est pour cela qu'il fallait lui expédier ses outils.

La femme Plumecocq fit la commission, transporta *la caisse rue d'Alsace*, près de la voie et reçut 1 franc pour sa peine.

Cependant, comme, le soir venu, la caisse n'avait pas été expédiée, elle eut des *soupçons*. Le directeur de la Franco-Belge, avisé, de son côté, fit prendre le colis, qui renfermait tous outils volés à l'usine, pour une valeur de 435 francs.

Palmyre, elle, avait disparu. Elle avait quitté la commune, avec deux individus inconnus, qui *furent aperçus* par un pensionnaire *de la maison*, Ollet Jules, qui remarqua également que ceux-ci étaient porteurs de paquets pesants.

La gendarmerie a pris le signalement sommaire des deux inconnus, celui de la femme, qui est, ainsi que les quatre hommes, activement *recherchée*.

On pense, d'ailleurs, que tout ce monde a gagné la Belgique, pays d'origine de Waroquier et de ses complices.

BRUAY-SUR-L'ESCAUT

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Un cheval tué

Coasne Joseph, marchand de volailles à Anzin, rue Saint-Louis, passait en voiture au passage à niveau de Thiers, quand surgit une automobile, *conduite par le directeur* du Gaz de Valenciennes Boulvin.

Une collision eut lieu et le cheval, atteint à la jambe, tomba.

On dut abattre l'animal, qui a une valeur de 1,000 francs.

Coasne a porté plainte contre le chauffeur tamponneur.

COFFRES-FORTS contre le FEU et le VOL GRUSON 21, RUE ROYALE LILLE

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

Mortel accident d'auto

A FOURMIES

Un jeune homme de 19 ans qui se trouvait sur un auto a le crâne fracturé par une autre voiture.

Jeudi vers dix heures et demie du soir un grave accident est arrivé à Fourmies, rue des Rouets, et un jeune homme, le nommé Emile Dupuis, âgé de 19 ans y a trouvé la mort dans les circonstances suivantes :

De retour d'Hirson, où ils avaient travaillé à un moteur, M. Paul Genestin, fabricant de cycles et autos, accompagné de ses ouvriers, les frères Dupuis Emile, 19 ans, et Julien, 18 ans, arrivait en auto, rue des Rouets. *Malgré les deux phares de l'auto*, ils avaient peine à voir à 50 mètres devant eux.

A hauteur de la maison Daumert, marchand de drogueries, M. Genestin aperçut devant lui une voiture sans lanterne.

N'ayant pas un passage suffisant à la gauche de la voiture conduite par le nommé Ancelet Henri, 16 ans, *domestique* de M. Sauvage, *marchand* de bestiaux, M. Genestin fit une embardée à droit.

Cette manœuvre fut fatale. Emile Dupuis se trouvait sur le marche pied, à moitié en dehors de l'auto, sa tête porta sur l'arrière de la charrette et il roula sur la chaussée.

Relevé aussitôt par des témoins de l'accident, Dupuis fut conduit au domicile de M. le docteur Dubois, qui refusa de le soigner chez lui, *n'ayant pas le nécessaire* pour la gravité de la blessure. On alla donc chercher la voiture d'ambulance et malgré toute la diligence que l'on y mit, le blessé arrivait tant bien que mal à l'Hôpital des Brûlés, qui est distant d'environ 2 kilomètres du lieu de l'accident, vers minuit et demi.

A l'hôpital, Dupuis, qui n'avait pas repris connaissance *et qui perdait* le sang en abondance par le nez et par la bouche, reçut les soins desMM. les docteurs Dumas *et Dubois*. Tous les efforts de ces derniers furent inutiles et vers deux heures et demie, Emile Dupuis succombait à une fracture du crâne.

LE BON FUMEUR
NE VEUT PLUS FUMER
d'autre Papier à Cigarettes
QUE LE
Zig-Zag
GOMMÉ
NON GOMMÉ
et BOUT LUSTRÉ
Le Zig-Zag *se vend exclusivement dans les débits de tabac.* FUMEURS, EXIGEZ-LE !

PAS-DE-CALAIS

ANNAY

UN PECHEUR ENDURCI. — *Charles H.* est un pêcheur impénitent. L'autre jour il se déshabillait et se jetait à l'eau pour aller relever les tambours posés dans les marais d'Aunay. En ce faisant, il commettait un délit, *car ces tambours ne lui appartiennent* pas. Les gendarmes embusqués non loin de là l'aperçurent ; ils se dirigèrent vers lui. Mais H... ne les attendit pas. Il fila à la nage, abandonnant ses frusques que les gendarmes ont saisies comme pièces à conviction en criant de loin au fuyard qu'ils lui dressaient procès-verbal.

BRUAY

EQUIPAGE EMBALLE. — Un attelage s'est emballé d'une façon peu ordinaire vendredi vers une heure de l'après-midi.

Mme Beltremieux, fermière à Olhain et son domestique mangeaient un morceau au cabaret Leclercq-Caffort, situé à l'angle de la rue des Festeux et de la rue d'Aire et près du chemin de fer reliant *la fosse numéro 5* à la ligne du rivage. L'attelage de Mme Beltrémieux, composé de deux chevaux attelés à un char à banc fermé stationnait devant la porte.

Soudain, les chevaux prirent peur au passage d'une locomotive et rompant leur longe s'élancèrent, projetant de côté le domestique qui était accouru aussitôt, et qui n'eut d'ailleurs pas grand mal.

Mais c'est ici que la course devient peu ordinaire. Au lieu de traverser *le passage à* niveau du chemin de fer du numéro 5, les chevaux virèrent aussitôt et s'engagèrent sur la voie ferrée avec toute la vitesse permise par ce chemin peu favorable *à la circulation* des voitures attelées.

Après avoir passé sous le pont de la rue Coquel, puis sur celui de la rue de la Cavée, les chevaux suivant toujours le chemin de fer et la voiture qui, on le conçoit facilement, était cahotée de droite et de gauche et menaçait de se briser à chaque bond, allaient s'engager sur le pont de la rue de la Mairie, situé à environ un kilomètre du point de départ. A ce moment, un passant, M. Désiré Decroix, ouvrier mineur, demeurant cité 5, aperçut l'attelage et s'élança courageusement à la tête des chevaux qu'il réussit, non sans peine, à arrêter à environ 50 mètres après le pont.

Le brigadier de police Delcourt et quelques autres personnes qui avaient aperçu les chevaux dans leur folle et dangereuse course, trop tard pour pouvoir les arrêter, arrivaient également près de l'équipage, qui put, par les champs, *être ramené sur la voie publique*, car les chevaux n'étaient pas blessés et la voiture était peu endommagée. Mme Beltrémieux et son domestique qui, entre temps, avaient pu rattraper l'équipage, purent le reconduire à Olhain, sans réparations.

Cette singulière équipée n'a pas eu de suites graves, grâce à l'absence de trains sur la ligne, pendant qu'elle eût lieu.

LOISON

LES VANDALES. — Obéissant à on ne sait quel *mobile de stupide sauvagerie*, des individus se sont amusés à couper au pied de superbes vignes qui ornaient la terrasse du Petit Casino, au pont du canal. M. Vasseur a porté *plainte à la gendarmerie*. Il est à souhaiter que l'enquête sérieusement menée, amène la découverte des auteurs de cet acte inqualifiable.

BILLY-MONTIGNY

QUAND L'AMOUR MEURT. — François Fernand a disputé avec sa femme et il l'a quittée. Quelques jours après *le hasard* mettait en présence les deux époux dans la salle du bal Morel. Ils se regardèrent en chiens de faïence, puis Fernand, que sa femme avait nargué, se jeta sur elle et lui administra *une tripotée. Belle-maman* qui se trouvait aux côtés de sa fille, faillit avoir les tibias endommagés par un coup de pied. La gendarmerie a verbalisé.

PIGEON VOLE. — M. Gustave Cousin, mécanicien, cité du numéro 10 a porté plainte contre un de ses voisins, René M..., qu'il accuse de lui avoir soustrait un pigeon voyageur. M... a déclaré avoir pris le pigeon par erreur et lui avoir ensuite donné la volée. Il a fait l'objet d'un procès-verbal.

CARVIN

DESERTEUR RENTRE. — Le soldat Souppart, du 162e d'infanterie, qui avait quitté son régiment depuis le 18 février 1907, a éprouvé le besoin de rentrer en France. Il est allé se constituer prisonnier à la gendarmerie d'Oignies, qui lui a fait rejoindre son corps.